

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 67 (1975)
Heft: 6-7

Artikel: Femme, foyer, métier
Autor: Masnata-Rubattel, Claire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femme, foyer, métier

Par Claire Masnata-Rubattel

Après des siècles d'oppression, la femme a droit à «son» année; maigre compensation, qui risque de n'avoir pour résultat que de donner bonne conscience à l'homme et de lui permettre, à elle, de se défouler avant de se remettre sous le joug. S'il est en effet un trait général qui se dégage de l'histoire, c'est bien la permanence des rapports de subordination entre les sexes. Quels qu'aient été les détenteurs du pouvoir, les femmes ont constitué, presque toujours et partout, un groupe dominé. Bien que leur rôle ait été très différent selon les sociétés, sociologues et anthropologues sont d'accord pour reconnaître qu'il a toujours été dévalorisé, tenu pour moins important que le rôle dévolu à l'homme; et surtout qu'il a eu pour conséquence d'exclure les femmes des prises de décisions essentielles pour l'avenir de la société, de l'élaboration des options fondamentales qui déterminèrent son développement ultérieur. Ce que constate Georges Balandier à propos de cultures africaines a certainement une portée universelle:

«La donnée la plus générale est l'affirmation de l'infériorité de la femme, même si elle se trouve pondérée par l'incidence des hiérarchies sociales, des rapports instituant l'inégalité et la domination. La femme est située en marge des savoirs et des pratiques qui sont le plus valorisés, placée du côté des instruments ou des choses, des activités dépréciées, des comportements de dépendance. Une seule de ses fonctions échappe totalement à cette dévalorisation – celle de mère»¹.

Autrement dit, la femme a été vue d'abord comme un être biologique, qui importait essentiellement en raison de la descendance qu'elle engendrait. L'homme, lui, a été considéré d'abord comme un être humain, ayant un potentiel d'intelligence, d'habileté, d'inventivité qu'il s'agissait de développer, dans certaines classes sociales tout au moins. Le statut de la femme a été déterminé d'abord par sa fonction de reproduction, celui de l'homme par sa qualité d'humain. La femme a été mutilée intellectuellement, psychologiquement, voire physiquement. Seuls certains groupes d'hommes ont connu cette triple mutilation.

Aujourd'hui encore, malgré l'évolution de leur condition, les femmes subissent un monde aux valeurs masculines, qui leur attribue toujours, quelles que soient leurs capacités ou leurs aspirations, un

¹ Balandier (Georges): *Anthropo-logiques*. Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 32.

rôle essentiel dans la vie: celui d'épouses et de mères; qui continue donc à valoriser chez elles le biologique au détriment des autres éléments constitutifs de l'être humain. Et cela, quand bien même le rôle de mère, vu l'accroissement de l'espérance de vie, ne remplit plus une existence féminine qu'aux deux septièmes. Quand bien même aussi la technique permet actuellement aux femmes de contrôler entièrement leurs fonctions reproductrices, voire de choisir de ne pas avoir d'enfants. Cette attitude de notre société s'explique d'une part par la perpétuation de valeurs culturelles et sociales qui remontent très haut dans le temps, d'autre part, par le profit qu'en retire le système capitaliste. Deux éléments qui s'entremêlent et se chevauchent, au point qu'il est parfois difficile de savoir lequel est déterminant.

I. – Le foyer

La «mère-éducatrice», une notion récente

Le domaine des hommes est vaste: c'est le monde extérieur, le monde de l'invention, de la découverte, de la création, de la stimulation intellectuelle; celui des femmes est limité; leur conditionnement les pousse inexorablement vers l'«intérieur»: le mariage, les travaux domestiques, et l'éducation des enfants qu'il implique de nos jours. De nos jours, car la notion d'épouse et de «mère-éducatrice» à plein temps est une notion relativement récente. Elle date de la révolution industrielle, soit du tout début du siècle passé; une époque qui implique une urbanisation accélérée; une époque qui détruit la famille étendue, une communauté où cohabitent plusieurs générations, des oncles, des tantes et des serviteurs, pour la remplacer par la famille nucléaire que nous connaissons, une famille réduite aux parents et à leurs enfants; une époque enfin qui transforme la fonction de la famille: d'unité productrice qu'elle était, elle devient une unité «mixte», au sein de laquelle l'homme va vendre sa force de travail et reste producteur, tandis que la femme devient une consommatrice et se voit confier la garde et l'éducation des enfants qu'on ne peut pas laisser courir les rues comme on les laissait cabrioler dans les champs.

Comme le remarque très justement Evelyne Sullerot: «... ce présent exclusif de l'éducation des enfants à la mère, qui annonce le déclin et l'abstention progressive du père, contribuera à écarter les femmes toujours davantage de la société technicienne, scientifique et industrielle en développement. Il les rendra toujours plus dépendantes économiquement de l'homme, et par conséquent vulnérables et fragiles dans le rude monde du travail, qui fait sa mue sans les consulter, sans leur réserver de place. Il ne les laissera venir à lui

que dans la mesure où elles seront taillables et corvéables à merci². Alors donc que jusqu'à récemment la fonction de reproduction n'impliquait pas forcément celle d'éducation³, aujourd'hui, la notion de « mère-éducatrice » fait partie intégrante des normes culturelles; la remettre en cause, c'est s'attaquer à un véritable tabou et donc susciter un tollé général.

Le travail domestique: une production non monnayable

Quelle que soit leur classe sociale, les femmes ont ceci de commun que les travaux domestiques – dans le sens large du terme – sont de leur ressort et que cette situation est bien trop favorable au système capitaliste pour qu'il tente de la modifier. Chaque fois qu'un dîner est mijoté, qu'un enfant est soigné ou suivi dans ses devoirs scolaires, chaque fois qu'un pantalon est raccommodé, que des courses sont faites, que la lessive sèche, que l'aspirateur marche, il y a production. Cette production cependant n'a qu'une valeur d'usage: elle n'est pas susceptible d'être échangée. Or, notre société est la première société de l'histoire où la plus grande partie de la production est constituée de marchandises, de produits destinés à être vendus. Notre économie est une économie de marché, à laquelle deux groupes seulement de produits échappent: tous ceux que la paysannerie destine à sa propre consommation, tous ceux qui sont produits par les femmes dans le cadre des activités liées à la famille et à la maison. Par conséquent, dans une société comme la nôtre, où l'argent détermine la valeur, les femmes constituent un groupe dont le travail n'appartient pas à l'économie de l'argent; il n'est pas marchandisable, il est donc sans valeur⁴.

Une production indispensable

Dévalorisé, le travail domestique est pourtant indispensable à la société capitaliste, pour plusieurs raisons:

– Il consiste pour les femmes (au niveau social et non pas au niveau individuel) à se charger de toutes les tâches qui, si elles devaient être effectuées par l'homme, limiteraient considérablement ses pos-

² Sullerot (Evelyne): *Histoire et sociologie du travail féminin*. Paris, Gonthier, 1968, p.83.

³ N'oublions pas que les femmes de la bourgeoisie et de l'aristocratie, au 18^e siècle, s'empressaient de mettre, à leur naissance, leurs enfants en nourrice. Quant aux enfants de milieu populaire, ils n'ont jamais été l'objet des soins exclusifs de leur mère. Le soi-disant instinct maternel est, lui aussi, une découverte récente.

⁴ Certes, beaucoup de femmes sont également productrices de marchandises: toutes celles qui travaillent à l'extérieur. Mais, en tant que groupe, elles n'ont pas de responsabilités structurelles dans ce domaine; en outre, leur participation est généralement considérée comme passagère.

sibilités pratiques de vendre sa force de travail; dans la plupart des pays occidentaux, en effet, beaucoup plus d'heures sont consacrées chaque année aux tâches ménagères qu'au travail productif. Mais la femme fait plus encore: elle élève ses enfants et procure par là à la société la force de travail dont elle aura demain besoin.

– C'est un travail non payé, gratuit. Ce simple fait implique une économie considérable pour la société, en même temps qu'il contribue à la stabiliser. En effet, lorsqu'on sait que des recherches faites récemment aux Etats-Unis évaluent le prix des travaux domestiques à plus de 13 000 dollars par an, on voit l'économie que la famille sous sa forme actuelle, avec la division du travail qui la caractérise, permet à la société de réaliser. Celle-ci, en fin de compte, paie un individu pour rémunérer le travail de deux personnes lorsque la femme reste à la maison; elle en paie deux pour rémunérer le travail de trois personnes, puisque la femme qui pratique un métier n'est pas pour autant dispensée des tâches ménagères. On comprend donc, dans ces conditions, qu'un changement de la situation paraisse peu souhaitable à certains. D'autant moins que la femme mariée «qui ne travaille pas» est plongée dans un état de dépendance économique qui contribue à la rendre craintive, conservatrice et l'empêche souvent de remettre en question le statu quo. C'est dire que la cellule familiale d'aujourd'hui est un facteur de stabilisation précieux pour la société.

– Enfin, selon Galbraith⁵, la femme contemporaine a une fonction nouvelle, qui permet la survie de notre économie: celle de gérante de la consommation. En effet, si le service rendu par ce qu'il appelle les crypto-domestiques ou encore les épouses-servantes et qu'il évalue approximativement au quart du produit national brut, si ce service faisait défaut, toutes les formes de la consommation ménagère seraient limitées par le temps requis pour gérer cette consommation: le temps qu'il faut pour choisir, transporter, entretenir et réparer, préparer et nettoyer, bref, accomplir les nombreuses tâches qui sont en rapport avec la consommation de biens. Par conséquent, le rôle de l'épouse-servante est d'une importance vitale pour l'expansion de la consommation dans l'économie moderne. Et l'économiste ajoute: «Rarement le système économique est parvenu à instituer des valeurs et à adapter à ses besoins le comportement qui en résulte avec autant de succès que dans ce modelage de l'attitude et du comportement de la femme. S'il n'y avait pas la femme pour gérer la consommation, ses possibilités d'expansion seraient singulièrement limitées. La femme étant là pour en assurer la

⁵ Galbraith (John K.): *La science économique et l'intérêt général*. Paris, Gallimard, 1974, 395 p.

gestion, la consommation peut être plus ou moins indéfiniment accrue.»

Cette vue, certes peu habituelle et peu conformiste du travail domestique de la femme, montre deux choses au moins: d'abord le profit qu'en retire le système économique, auquel il est vain de demander crèches, garderies, réfectoires, blanchisseries, etc.; aussi longtemps qu'il a un avantage précis et précieux à continuer à utiliser les services privés et gratuits fournis par les femmes. Ensuite, le potentiel de changement que représentent ces dernières; un potentiel dont elles n'ont malheureusement pas assez conscience, tant elles sont persuadées, dans leur splendide isolement, que leur activité ménagère n'est que dévouement à leur mari et à leurs enfants.

II. – Le métier

Pourquoi, entend-on encore trop souvent, doter une fille d'un bon métier, d'une bonne profession? Elle se mariera, abandonnera son travail pour élever sa famille. Alors, il n'y a pas de raisons qu'elle perde son temps et coûte de l'argent. Oui, mais si elle ne se marie pas, si elle préfère poursuivre ses activités professionnelles, si elle perd son mari ou divorce? Autant de situations que l'on ne prévoit pas.

Les filles sont, on l'a vu, destinées d'abord à leur foyer: c'est du moins l'avis de 68% des personnes interrogées en Suisse à ce propos en août 1974. Leur carrière scolaire et leur formation se ressentent de cette «affectation». Pendant longtemps et dans certains cantons aujourd'hui encore, elles reçoivent, au primaire, un enseignement moindre dans certaines branches importantes et se trouvent donc très tôt et comme automatiquement orientées vers les domaines dits «féminins» (entendez les moins prestigieux et les moins bien payés). Au secondaire, la tendance s'affirme avec la répartition des filles dans certains types d'écoles: selon les statistiques scolaires suisses, elles ne forment même pas un tiers des élèves des classes de maturité, qui sont celles offrant le plus de possibilités pour une carrière ultérieure. Cette orientation du sexe prétendu faible vers des voies bien déterminées se poursuit au niveau universitaire: les Ecoles polytechniques fédérales ne comptent que 6,4% d'étudiantes, l'Ecole des hautes études économiques de St-Gall 3,6%; le monde de la technique, de l'économie et de la finance reste une «affaire d'hommes».

Dans le domaine de la formation professionnelle, les femmes sont également défavorisées: en 1970, elles représentaient moins d'un tiers de l'ensemble des jeunes qui terminaient un apprentissage⁶.

⁶ Ces données sont tirées de Held et Levy: *Die Stellung der Frau in Familie und Gesellschaft*. Frauenfeld und Stuttgart, Verlag Huber, 1974, 378 p.

Cette situation n'est d'ailleurs pas propre à notre pays: une enquête récente, menée par six sociologues des pays à l'origine du Marché commun, révèle que les deux tiers des Italiennes et la moitié des Allemandes ont achevé leur formation avec la fin de la scolarité obligatoire; 23% des Françaises et 42% des Luxembourgeoises interrompent leur formation en cours de route, les autres pays se situant entre ces chiffres⁷, qui se passent, je crois, de commentaires.

Un salaire inacceptable

Malgré leur mauvaise préparation, malgré les pressions subies, 44,7% des Suissesses de 15 à 64 ans exerçaient un métier en 1970. Elles rencontraient toutes les discriminations auxquelles se heurtent les femmes qui travaillent à l'extérieur: moindres possibilités d'avancement, moindres responsabilités, moindre rémunération. Deux exemples seulement pour illustrer ce dernier point: en 1972, en Suisse, le salaire de l'ouvrière en pourcentage de celui de l'ouvrier se situait, selon l'importance de la commune, entre 67,4% et 75,3%⁸. Quant aux traitements des employés, il était le suivant en octobre 1973⁹:

	<i>Hommes</i> <i>Fr.</i>	<i>Femmes</i> <i>Fr.</i>
Catégorie 1	2898	2031
Catégorie 2	2251	1566
Catégorie 3	1888	1325

C'est exact, vous avez bien lu, les femmes de la première catégorie gagnaient à peine plus que les hommes de la troisième catégorie. C'est dire que le patronat fait une affaire excellente sur leur dos. En effet, selon une thèse soutenue à l'Université de Fribourg il y a environ deux ans, l'égalisation des salaires entre les sexes en Suisse coûterait à peu près un milliard 400 millions de francs aux employeurs de ce pays¹⁰. Faut-il alors s'étonner qu'un de leurs représentants ait pris la parole à Berne, lors du Congrès des femmes de janvier dernier, pour fustiger le «manque de maturité» et l'«irresponsabilité» de celles qui avaient voté en faveur du lancement d'une initiative visant à inscrire dans notre Constitution un principe de non-discrimination en raison du sexe? La note, en effet, sera lourde, et l'orateur n'était pas le dernier à s'en rendre compte. Cette discrimination dans la rémunération des femmes est accom-

⁷ *Femmes suisses*, novembre 1973.

⁸ Held et Levy, op. cit.

⁹ *Journal de la Fédération suisse du personnel des services publics*, 29 août 1974.

¹⁰ *Femmes suisses*, juillet-août 1973.

pagnée – mais est-il même nécessaire de le rappeler – d'une discrimination dans le domaine de la promotion, dans celui des postes confiés au sexe prétendu faible. Qui a dit que, pour qu'une femme se voie confier, à capacités égales, les mêmes responsabilités qu'un homme, elle devait être intelligente comme un singe, jolie comme un cœur et travailleuse comme un âne? Peu importe, la remarque est aussi juste qu'est faux l'argument de l'absentéisme féminin invoqué par le patronat pour justifier la différence de salaire entre les sexes: les recherches effectuées, aux Etats-Unis notamment, montrent que même en tenant compte des périodes de grossesses et d'accouchements, les femmes ne sont retenues chez elles que de trois à quatre dixièmes journées de plus par an que les hommes.

Une double tâche

Destinées une fois pour toutes à être d'abord épouses et mères, c'est aux femmes que reviennent, même lorsqu'elles travaillent à l'extérieur, les responsabilités des travaux domestiques. Qu'elles les fassent le matin avant de partir ou le soir en rentrant, c'est essentiellement à elles qu'ils incombent. L'idée est encore profondément ancrée que les soins du ménage ne sont pas l'affaire des hommes, qu'ils les dévirilisent, les dévalorisent, qu'ils nuisent à leur moral, voire même à leur physique (c'est dire l'estime dans laquelle on les tient...). Selon une recherche faite par une université américaine il y a quelques années, les deux tiers des maris dans les familles où chacun des époux travaille, ne consacrent pas une minute de leur temps au ménage. De son côté, la Chase Manhattan Bank évaluait, en 1971, à 99,6 heures l'horaire hebdomadaire de la femme mariée qui travaillait à l'extérieur.

Même si les résultats d'enquêtes faites en Suisse romande par exemple¹¹ donnent des chiffres plus bas, il n'en reste pas moins que la femme qui travaille à l'extérieur plus de 20 heures par semaine effectue chaque semaine un nombre d'heures de travail bien supérieur au maximum légal. Sans jours de repos, sans congés payés, et sans qu'aucune organisation, syndicale par exemple, n'intervienne pour corriger la situation. Serait-ce que celles-ci sont aux mains d'hommes et que ces hommes trouvent tout naturel et très «normal» que leur épouse repasse tandis qu'ils regardent la télévision et alors que tous deux ont derrière eux la même journée de travail, au bureau ou à l'usine? Une chose en tout cas est certaine, tant que les hommes jugeront le ménage indigne d'eux et n'en partageront pas les responsabilités, la domination du mâle subsistera.

¹¹ Cf. Berenstein-Wavre (Jacqueline): *Ménagère aujourd'hui*. Nyon, Femmes suisses, 1974, 150 p.

Culpabilisation infondée

Un dernier point important, touchant le domaine de la femme au travail, est celui de sa culpabilisation. Il est essentiel de noter que, dans l'état des connaissances actuelles, on peut affirmer que le travail d'une femme à l'extérieur de son foyer n'a pas d'effets néfastes sur l'enfant. Et pourtant, les premiers sociologues de la famille à avoir étudié ce problème s'attendaient à ne mettre en lumière que des effets désastreux pour le petit, conformément aux prédictions du sens commun et à celles des psychanalystes. Ils se sont d'ailleurs essentiellement attachés aux conséquences que pouvait avoir cette situation sur l'enfant, sans s'intéresser – et le fait est symbolique des valeurs de notre société – aux tensions qu'elle pouvait provoquer chez la mère, moins encore à l'importance que pouvait avoir le travail de la femme sur son propre épanouissement, celui de son foyer, celui de son mari. Or, répétons-le, rien jusqu'à présent ne permet d'affirmer qu'en travaillant au dehors une mère nuit à ses enfants. Ce seul facteur n'est pas déterminant et il faut se rendre à l'évidence, même si cette évidence contredit toutes les idées reçues, le nœud du problème est ailleurs, il est dans la nature des soins prodigués à l'enfant et non dans la quantité. La seule différence sur laquelle ces chercheurs aient pu mettre le doigt en 1962 avait trait au degré de culpabilité des femmes: 42% de celles qui avaient une activité professionnelle, 24% seulement de celles qui se consacraient entièrement à leur famille, faisaient part du souci que leur causait leur rôle de mère, s'inquiétaient de la qualité des contacts qu'elles avaient avec leurs enfants, de celle de l'éducation qu'elle leur procurait.

* * *

Si donc, pendant la plus grande partie de l'histoire, les femmes ont constitué un groupe opprimé, dont le rôle a été déterminé avant tout par le sexe, c'est-à-dire par un critère arbitraire, un critère qui n'a rien à voir avec les qualités intrinsèques de l'individu, un critère qui n'a aucune base scientifique, il ne faut pas perdre de vue que la société capitaliste dans laquelle nous vivons abuse très spécifiquement de cette situation et exploite les femmes plus qu'aucun autre groupe. Une conclusion logique paraît dès lors s'imposer: il ne suffit pas de changer les structures économiques pour que cesse la domination du monde féminin par le monde masculin; la révolution russe montre clairement que les valeurs sociales et culturelles sont si profondément ancrées en nous qu'elles survivent même à un bouleversement total du système économique. Inversément, il ne

suffit pas de «changer les mentalités», c'est-à-dire les valeurs culturelles, pour soustraire les femmes – et les hommes – aux exigences de l'économie. La libération de l'un et l'autre sexe exige, on le voit, une transformation radicale de la société.